



**HAL**  
open science

## Ici Essais

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Ici Essais. Actes du colloque La langue de Rabelais et de Montaigne, Université La Sapienza, Sep 2003, Rome, Italie. pp.313-323. halshs-01009204

**HAL Id: halshs-01009204**

**<https://shs.hal.science/halshs-01009204>**

Submitted on 24 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ICI E SSAIS

Un royaume pour mon cheval!

“J’ecris *icy* en liberté de conscience: en voici deux exemples”. Inutile de chercher cette déclaration dans les *Essais*, où pourtant un chapitre traite “De la liberté de conscience” (comme d’une “recepte” de gouvernement plutôt ambigu<sup>1</sup>). Non, elle se trouve en deuxième page de la partie du *Journal de voyage* rédigée par Montaigne, juste après cette observation critique: “Il y a à Rome force particulieres devotions et confreries où il se voit plusieurs grands tesmoingnages de pieté. Le commun me semble moins devotieux qu’aux bonnes villes de France, plus ceremonieux bien: car en cette part là ils sont extremes<sup>2</sup>.” Quant aux deux exemples annoncés, ils concernent des gestes de piété mariale accomplis au beau milieu d’ébats amoureux par une prostituée et une “mère” maquerelle<sup>3</sup>.

On aimerait savoir quelque chose de la matérialité du support constituant cet “*icy*” comme objet. Faute de quoi il nous reste à le penser comme fonction ou occasion: celle d’un écrit privé, non destiné à la publication, où l’on peut écrire ce que l’on pense, sans grand souci de la censure romaine que le “Sacré Palais” exerce à Rome sur les livres imprimés, indigènes ou importés. Parmi eux, justement, ces *Essais* dont le voyageur, au moment où il écrivait ces lignes, attendait, non sans impatience, que ladite censure romaine veuille bien lui rendre les exemplaires saisis à la douane. Tout en permettant de lire la petite phrase rassurante du *Journal* comme un mouvement d’humeur (le secrétaire avait déjà noté l’inquiétude et le dépit de Montaigne ainsi spolié de ses livres), pareilles circonstances dotent d’une consistance spatiale l’opposition entre cet “*icy*” (le journal manuscrit) et un “là” implicite (“là”, ou plutôt “là-bas”, ce serait provisoirement, outre les *Essais* imprimés, tel mystérieux bureau où ils sont retenus), en même temps qu’elles consacrent une différence d’utilisation et de statut entre deux types d’écrits: ce qui n’est peut-être pas permis “là” (aux censeurs d’en décider) est permis “*icy*” (le voyageur en est seul juge). L’emploi du déictique a partie liée avec la réflexion sur l’acte d’écrire, ses enjeux, son degré d’“autorité”<sup>4</sup>.

Plus tardives, voici quelques lignes, cette fois imprimées et publiées, du chapitre “De la vanité” où l’auteur des *Essais* souligne la distinction à maintenir entre oral et écrit, comme ci-

---

<sup>1</sup> Par commodité (voir *infra*), l’édition de référence est celle de Villey-Saulnier (désormais VS), Quadrige/PUF, 1988. Soit, dans le cas présent, VS, II, 19, p. 671 (l’indication de la “couche” d’origine est inutile ici). A l’exception du latin, l’emploi de l’italique dans les citations est de mon fait.

<sup>2</sup> *Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 110 (cf. *Montaigne. Journal de voyage*, éd. F. Garavini, Paris, Gallimard, 1983, p. 210). Les titres en italique ne doivent pas faire oublier le caractère à l’origine privé du document ainsi édité.

<sup>3</sup> Réalisant une copie manuscrite de l’original, G.-V. Leydet (Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Fonds Périgord 106) supprime ce passage et paraît ainsi justifier à distance la remarque de Montaigne.

<sup>4</sup> Cette “autorité” (autrement dit responsabilité d’un “auteur”, par définition garant de ce qu’il publie) est engagée dans les *Essais*, ouvrage public, non dans le *Journal*.

dessus entre écrit public et écrit privé: “autant que la bienséance me le permet, je fais *icy* sentir mes inclinations et affections; mais plus librement et plus volontiers le fais-je de bouche à quiconque desire en estre informé. Tant y a que ces memoires, si on y regarde, on trouvera que j’ay tout dict, ou tout designé. Ce que je ne puis exprimer, je le montre au doigt<sup>5</sup>.” Le double projet des *Essais* (un projet qui ne se dévoile qu’en chemin) est ainsi clairement défini en termes d’énonciation: mimer autant que possible une situation de conversation franche et intime avec le lecteur (parole); à défaut, indiquer à ce même lecteur dans quelle direction regarder ou aller (geste). *Mimèsis* et *deixis*, la “bouche” et le “doigt”: les *Essais* parlent, et quand ils ne le peuvent, ils montrent.

Où il est encore question de liberté, cette fois liberté d’expression et non plus de conscience, car, sauf extrapolation, c’est la “bienséance” qui fixe ici les limites, non la censure. A cet “*icy*” du chapitre et du livre, lieu d’immédiate et tangible proximité pour l’auteur singulier comme pour son lecteur, s’oppose ainsi un “là” implicite, lieu éloigné et contraire où se rassemblent “tous autres livres” (leurs auteurs, eux, ne parlent pas de leurs “inclinations et affections”), mais aussi, hors-champ, l’espace ouvert d’une oralité que Montaigne dit clairement préférer à l’écriture, indiquant bien par là que ses *Essais* sont et demeurent un pis-aller, une recherche constante de l’*oreille* qui saura écouter, plutôt que d’un lecteur, même “diligent”, qui sache lire<sup>6</sup>.

“J’escris *icy* en liberté de conscience”, “je fais *icy* sentir mes inclinations et affections”. Si j’ouvre mon propos par ces deux citations, c’est pour le circonscrire d’emblée aux relations que tissent, chez Montaigne, l’emploi de l’adverbe “ici”, le moment de l’écriture et la conscience de l’écrivain, limitant ainsi mon examen aux phrases où ces éléments convergent<sup>7</sup>. Tout se passe comme si, au cœur même de l’écriture “mobile” des *Essais*, ce livre du “passage” et du “flux” sans fin, Montaigne avait éprouvé le besoin, par la seule vertu d’un mot court et magique, d’arrêter de temps à autre son lecteur et de s’arrêter soi-même pour refixer, revalider son projet, redéfinir son territoire d’intervention, son champ de liberté. Dans la liste exhaustive des emplois du déictique “*icy*” par Montaigne, je ne m’intéresserai donc qu’aux chaînes associatives où “ici” permet de dire ou redire la spécificité de l’entreprise d’écriture. Résolument littéraire et interprétative, mon enquête rapide portera sur l’ensemble des trois livres, à l’aide de la très utile quoique perfectible *Concordance* de Leake, donc de l’édition Villey-Saulnier sur laquelle elle s’appuie. En dépit de ses insuffisances, en particulier pour ceux qui étudient les graphies dont use Montaigne ou qui entreprennent une étude de genèse des *Essais* un peu fine, on voudra bien consulter cette édition de référence pour replacer en contexte les citations, tronquées autant que de besoin.

---

<sup>5</sup> VS, III, 9, p. 983. C’est traduire exactement le verbe grec *deiknumi*, dont sont issus notre “index” et notre “déictique”.

<sup>6</sup> A celui qui aura *entendu* le message, l’auteur propose plaisamment de ne pas en rester là: qu’on “siffle en paume” et il ira “fournir des essais en cher et en os” (VS, III, 5, p. 844)!

<sup>7</sup> En linguiste, Eliane Kotler propose ici-même un panorama plus complet et systématique des emplois de “ici” (étude cependant limitée au premier livre des *Essais*): une base indispensable pour la présente étude, délibérément littéraire.

**Charme des sons:  
entre “icy” et “Essais”, le nœud soyeux d’une sourde sifflante**

Les deux mots retenus (“icy”, “Essais”) comportent chacun trois phonèmes, dont un commun, consonantique et central. De chaque côté de cette sifflante ou spirante, même phonème vocalique dans un cas: [isi]. L’autre est plus incertain (variantes d’époque et de région): Montaigne prononçait-il [esɛ] ou [ese]?

Premier constat, sur le double [i] de “icy” qui, dans un bon nombre d’occurrences, tend à contaminer par assonance les mots voisins de l’adverbe, créant ainsi un *continuum* sonore, comme dans les exemples suivants (de simples échantillons). 3: “icy un livre”; 114: “icy nourrit”; 407: “icy mes fantasies”; 418: “icy transcrire”; 420: “icy de profit”; 558: “escrime icy”; 558: “icy les limites”; 570: “d’icy à mille ans”; 575: “icy à la liberté”; 806: “icy ce que je dis”; 849: “Venus n’est pas si belle toute nue, et vive, et haletante, comme elle est icy chez Virgile”<sup>8</sup>; 950: “vous nuit icy”; 983: “icy sentir”; 994: “obéir à ceux icy”; 999: “transcrire icy”.

Constat analogue pour les allitérations en [s] que semblent engendrer, dans de nombreuses phrases, les différentes formes du nom “essai” et du verbe “essayer”. 8: “ces ames assaillies et essayées”; 10: “si abatu de blessures qui n’essayât en son dernier soupir”; 140: “essai du sens”; 142: “essai de l’action”; 243: “en sa place j’essaye de chausser”; 243: “à cela mesmes je l’essaye, sondant”; 312: “voiant frissonner sa peau, essayoient de le rassurer” (l’anaphorique renvoie au nom “Sancho”); 313: “si ces Essais estoient”; 368: “essai de patience”; 392: “j’essayeroi par une douce conversation”; 423: “Socrates s’essayoit, ce me semble”; 560: “sonder et essayer”; 617: “j’essaye de soustraire”; 705: “science, essaya”; 729: “ses disciples, pour essayer sa continence”; 762: “j’essaye souvent mes forces”; 782: “commencer son essai”; 1016: “qu’elle n’en soit pas seulement essayée”; 1033: “douceur à ceux qui l’essayent”; 1039: “science, essayant”; 1054: “à son plus haut essai renoncé”; 1055: “nos facultés ne sont pas ainsi dressées. Nous ne les essayons ni ne les connaissons; nous nous investissons de celles d’autrui, et laissons chomer les nostres”; 1080: “l’essai, son eschançon”.

Troisième constat, centré cette fois sur les occurrences intéressant plus strictement notre étude: la dissémination conjointe des phonèmes considérés, [s], [i], [ɛ]/[e], se retrouve dans les énoncés qui allient étroitement, par voisinage, les mots “icy” et “essai(s)”. 146: “Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, de quoy c’est icy l’essay, je les sens flechir sous la charge”; 301: “Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle par tout. A cette cause, aux essais que j’en fay ici, j’y employe toute sorte d’occasion. Si c’est un subject que je n’entende point, à cela mesme je l’essaye, sondant le gué de bien loing”; 407: “C’est icy purement l’essay de mes facultez naturelles, et nullement des acquises; et qui me surprendra d’ignorance, il ne fera rien contre moy, car à peine respondroy-je à autrui de mes discours, qui ne m’en responds point à

<sup>8</sup> L’allitération en [v] rappelle un effet analogue obtenu par Lucrèce dans son invocation à Venus-Voluptas (*De rerum natura*, livre I).

moy; ny n'en suis satisfait"; 653: "Tant y a que, sans l'avertissement d'autrui, je voy assez ce peu que tout cecy vaut et poise, et la folie de mon dessein. C'est prou que mon jugement ne se defferre point, duquel ce sont icy les essais: *Nasutus sis usque licet, sis denique [...]*"; 1079: toute cette fricassée que je barbouille icy n'est qu'un registre des essais de ma vie.

La façon dont les phonèmes de "icy" et de "essai(s)" se retrouvent dans les contextes immédiats évoque pour moi une sorte de réaction en chaîne, qui dit à sa manière, phonique, toute la force des sèmes associés aux deux mots ainsi frottés. Fréquente chez Montaigne, bien qu'à ma connaissance négligés jusqu'ici, pareille concaténation de sons allitérants et assonnants, poétiquement chargée, constitue un indice de l'importance sémantique et affective que l'auteur accorde aux phrases où elle se manifeste<sup>9</sup>. Ici commence la recherche, le risque, les aleas du sens.

\* \* \*

### Quête du sens:

#### ce ne sont ici qu'essais écrits, qu'écrits d'essai

On vient de le voir: les phrases où le mot "ici" avoisine le mot "essai(s)" sont au nombre de cinq. Seule la citation un peu étendue, restituant les contextes, permettra d'apprécier la fonction de cette alliance signifiante par laquelle Montaigne semble vouloir avec force *distinguer* son écrit de tout autre.

— I, 26: "L'Histoire c'est plus mon gibier, ou la poésie, que j'ayme d'une particuliere inclination. Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, *dequoy c'est icy l'essay*, je les sens flechir sous la charge. Mes conceptions et mon jugement ne marche qu'à tasons, chancelant, bronchant et chopant; et, quand je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis-je aucunement satisfait: je voy encore du país au delà, mais d'une veuë trouble et en nuage, que je ne puis desmeler<sup>10</sup>."

Juste auparavant, Montaigne a précisé par un démonstratif ce que désigne en l'espèce le déictique "ici": "ce papier", c'est-à-dire le support matériel permettant l'exercice du jugement au fil d'une plume qui s'aventure en domaine inconnu. Cet exercice est véritable épreuve, car le jugement est alors cheval ou bête de somme, et qui défaille sous le poids: "broncher", "choper" sont mots de l'art équestre. Ce qui est éprouvé, "tasté", testé, "essayé" sur ce trajet de papier, c'est d'abord la robustesse d'une monture. C'est aussi l'acuité relative d'un regard: celui du cavalier scrutant les lointains, celui du peintre tentant d'apprivoiser l'"arrière-pays"<sup>11</sup>. La distinction s'effectue entre, d'une part les livres des autres, lieux où Montaigne, par goût et de préférence, chasse la connaissance historique quand il n'y quête pas la "secousse" poétique d'une voix, et

---

<sup>9</sup> Sous réserve d'un examen systématique, ce trait pourrait suffire, je crois, à écarter tout soupçon d'intention ironique quant aux phrases où il apparaît: on s'apitoiera sur "Venus blessée", "une si douce sainte" (VS 918), mais on admirera aussi la "vive et vehemente esperance" des "ames venerables, eslevées par ardeur de devotion et religion à une constante et consciencieuse meditation des choses divines" (VS 1114). Rester à l'écart de l'un et de l'autre n'implique pas condamnation, encore moins sarcasme.

<sup>10</sup> VS, p. 146.

<sup>11</sup> Selon le beau titre d'un livre d'Yves Bonnefoy, auquel me fait penser le "país au delà" de Montaigne.

d'autre part le *contre-livre* que lui-même il écrit, incertain, en gestation, jamais pleinement satisfaisant, toujours insuffisant, mais dessinant malgré tout un parcours (regard rétrospectif, non programmatique). Là, d'un côté, l'achevé ou prétendu tel; de l'autre, *ici*, l'inachevé, l'inachevable. On ne peut concevoir propos plus inchoatif (on pense à Gide: "j'écris Paludes"), ni plus déceptif: je suis en train d'écrire que ce que j'écris n'est que "brouillard", brouillon<sup>12</sup>, mais je vais malgré tout continuer, et publier cela. Même vacillante, la bête est têtue. Elle "ira autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde" (III, 9). "Ici" *réserve* ainsi un espace rêvé de "papier" sans fin où le naturel échapperait quelque peu à la science et à l'art. On y mettrait "sur la montre" le cheval-jugement, afin d'évaluer ses capacités propres (cf. I, 26). L'existence des *Essais* répond d'abord à ce motif (voir I, 8): enclore *ici* le cheval "eschappé", sans pour autant le brider.

— I, 50: "Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle par tout. A cette cause *aux essais* [1595: Essais] *que j'en fay icy*, j'y employe toute sorte d'occasion. Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesme *je l'essaye*, sondant le gué de bien loing; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive: et cette reconnoissance de ne pouvoir passer outre, c'est un traict de son effect, voyre de ceux dequoy il se vante le plus. Tantost, à un subject vain et de neant, *j'essaye voir* s'il trouvera dequoy luy donner corps, et dequoy l'appuyer et estançonner. Tantost je le promene à un subject noble et tracassé, auquel il n'a rien à trouver de soy, le chemin en estant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui. Là il fait son jeu à eslire la route qui luy semble la meilleure, et, de mille sentiers, il dit que cettuy-cy, ou celui là, a esté le mieux choisi<sup>13</sup>."

Je fais ici l'essai ou les essais (et même, en 1595, les *Essais*: un livre) de mon jugement: Montaigne ne se confond pas avec ce sien jugement, il l'examine et le juge, sur tous terrains. La métaphore géographique se déploie: petits chemins et grandes voies, impasses et carrefours fréquentés, gués praticables ou non, risques, peines et plaisirs d'un voyageur, ou plutôt promeneur, qu'on ne saurait imaginer, de nouveau, qu'à cheval. C'est là en effet propos de cavalier jouant avec sa monture, sans itinéraire préconçu: il jauge ses réactions devant le gué dangereux, il lui laisse ouvrir ou choisir une voie. Et ce cavalier-là est plutôt assez fier de son cheval, surtout quand son instinct sûr, comme un sens inné de la mesure, épargne au petit homme un bain forcé et peut-être mortel! Il faudrait convoquer *ici*, en ce champ d'exercices, le "démon" de Socrate (cette voix intérieure qui dit "non" et retient le sage au moment où il va commettre une erreur), mais aussi Xénophon, auteur d'un traité *De l'art équestre*, et tous les maîtres d'équitation.

— II, 10: "Je ne fay point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont mieus traictées chez les maistres du mestier, et plus veritablement. *C'est icy purement l'essay*

<sup>12</sup> Dans une lettre à son roi, l'ambassadeur d'Espagne écrivait de Montaigne, qu'il était "tenu pour un homme intelligent encore qu'un peu brouillon" (D. Frame, *Montaigne, une vie, une œuvre (1533-1592)*, Paris, Champion, 1994, p. 295). Cette remarque n'a pas jusqu'ici retenu l'attention qu'elle mérite: Mendoza a très vite voulu savoir ce qu'il fallait penser de cet émissaire "catholique" du roi "huguenot". Il a effectué une rapide enquête d'opinion et il rapporte ici en deux adjectifs le résultat de cette enquête à Philippe II. Il est possible que la "qualité" et le "défaut" dominants de Montaigne aient été en la circonstance appréciés avec justesse par des gens d'une clairvoyance éprouvée. Au diplomate ensuite d'en user à sa guise: c'est son métier. Mais Mendoza savait-il, comme tout lecteur des *Essais*, que "brouillon" et "brouillard" ne sont dépourvus ni de charme ni de force?

<sup>13</sup> VS, p. 301 (*incipit* du chapitre "De Democritus et Heraclitus").

de mes facultez naturelles, et nullement des acquises; et qui me surprendra d'ignorance, il ne fera rien contre moy, car à peine respondroy-je à autruy de mes discours, qui ne m'en responds point à moy, ny n'en suis satisfaict. Qui sera en recherche de science, si la pesche où elle se loge: il n'est rien dequoy je face moins de profession. *Ce sont icy mes fantasies*, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy<sup>14</sup>.”

L'apprenti qui tient ce discours n'a pas de maître et n'en veut pas. Justement, ce qu'il se réserve à la faveur du déictique réitéré, c'est un lieu à part et tout à lui (*les Essais*), où ni maître, ni métier, ni savoir, ni savoir-faire, ni projet d'enseigner, ni souci de bien faire ne viennent altérer les productions de sa nature à l'état (presque) brut, vrai miroir où se connaître, où le connaître. Tel est du moins l'idéal projeté. Par le détour d'une formule restrictive, le “pur essai” nous introduit dans le laboratoire d'un alchimiste paradoxal qui tournerait le dos à toute la physique, pour ne retenir de son examen des “choses” que l'occasion d'évaluer sa propre vue. Renouvelant le geste d'éviction de l'avis “Au lecteur”, Montaigne envoie “pêcher” ailleurs les esprits curieux de “science” (mot qui s'avère ainsi chez notre auteur l'antonyme d'“essai”). La métaphore de la pêche nous ramène à la rivière déjà entrevue plus haut, mais sans intérêt, cette fois, pour sa profondeur (lieu des poissons, du savoir, de la possible noyade...): elle n'est plus que surface, miroitement des “fantaisies” (au sens propre, ces images mentales “qui apparaissent”: racine grecque *-phan-*), reflets de soi. Entre la nature telle qu'elle est et l'esprit humain, toujours, quoi que l'on fasse, ces “fantaisies” s'interposent (s'il est un “dogme” chez Montaigne, c'est sans doute celui-là). *Les Essais* sont le filet tendu pour qu'elles s'y prennent, l'écran où elles se projettent, toujours mobiles, la surface de papier où elles se mirent, analogue à celle de l'eau. La reprise du déictique le souligne: l'“essai” est dépliement, déploiement de ces images et pensées fortuites (les deux, intimement liées), que l'auteur laisse défiler devant lui en cet espace privilégié, moins par narcissisme que par hygiène mentale. (Et le cheval, dira-t-on? Par exception, laissons le boire...).

— II, 17 (Montaigne vient de parler, avec force détails, de son manque de connaissances pratiques): “Par ces traits de ma confession, on en peut imaginer d'autres à mes despens. Mais, quel que je me face connoistre, pourveu que je me face connoistre tel que je suis, je fay mon effect. Et si ne m'excuse pas d'oser mettre par escrit des propos si bas et frivoles que ceux-cy. La bassesse du sujet m'y contrainct. Qu'on accuse, si on veut mon project; mais mon progresz, non. Tant y a que, sans l'avertissement d'autruy, je voy assez le peu que tout cecy vaut et poise, et la folie de mon dessein. C'est prou [*i.e.* C'est déjà beaucoup] que mon jugement ne se defferre point, duquel *ce sont icy les essais* [cf. 1595: *Essais*. Suivent huit vers latins dans lesquels Martial affirme qu'il sait mieux que personne que ses écrits ne sont que *nugæ*, bagatelles]. Je ne suis pas obligé à ne dire point de sottises, pourveu que je ne me trompe pas à les connoistre<sup>15</sup>.”

Où l'on exerce de nouveau le cheval, à tel point qu'il risque de perdre un ou plusieurs fers pour avoir été trop sollicité. Il se mettrait alors à boîter<sup>16</sup>. La métaphore du “deferrement” est

<sup>14</sup> VS, p. 407 (*incipit* du chapitre “Des livres”).

<sup>15</sup> VS, p. 653.

<sup>16</sup> Rappelons-nous le chevalier Gauvain (*Le Conte du Graal* de Chrétien, v. 5618-5628): son cheval “clochoit trop durement”, il demande à Yvonet de l'examiner, l'écuyer “trove que un ferz li faut” (*i.e.* un fer

explicite: le jugement-cheval de Montaigne garde ses fers en toutes circonstances, et ce n'est pas faute d'avoir été "essayé", voire un peu malmené sur tous terrains<sup>17</sup>. L'un d'eux, parmi les moins recommandables ou les plus accidentés, est la peinture de soi. Bien avant que Pascal ne le lui reproche, Montaigne savait que c'était là un "sot projet". A ce regard prospectif ("le projet" ou "dessein" de départ), l'expérience d'écriture des *Essais* a substitué peu à peu un regard rétrospectif sur le "progrez" effectué, autrement dit sur le chemin parcouru, sur le bénéfice tiré de l'exercice. Et ce dernier réside surtout dans la mise à l'épreuve du jugement, de sa solidité (non "defferré", il ne boîte pas), de sa clairvoyance (il empêche qu'on ne se "trompe" sur ce qu'on "vaut"). Comme Ischomachos chez Xénophon<sup>18</sup>, le cavalier Montaigne veille en permanence à ce que sa monture ne claudique, et cette boîterie possible d'un jugement qui viendrait à "clocher" constitue l'un des thèmes et soucis majeurs de son livre (par exemple en III, 11, "Des boyteux"). Le déictique définit donc une fois de plus un champ d'expérimentation privilégié, où ce qui est recherché finit par être moins la connaissance de soi (projet devenu prétexte) que la mise à l'épreuve d'une perspicacité appliquée à ce domaine des plus malaisés. Montaigne est à la fois celui qui est jugé, celui qui juge, et celui qui évalue ce jugement même. Au point qu'on ne saurait dire où finit le cheval, où commence le cavalier (et dans "ju-ge-ment", *ge/je* loge au cœur de ju-ment...). Du centaure Montaigne, nouveau Chiron<sup>19</sup>, les *Essais* constituent le champ d'exercice, le domaine, le royaume.

— III, 13: "[...] la plus part des offices de la vraye amitié sont envers le souverain en un rude et perilleux *essay*; de maniere qu'il y fait besoing non seulement beaucoup d'affection et de franchise, mais encore de courage. En fin, *toute ceste fricassee que je barbouille icy n'est qu'un registre des essais de ma vie*, qui est pour l'interne santé, exemplaire assez à prendre l'instruction à contre-poil. Mais quant a la santé corporelle, personne ne peut fournir d'experience plus utile que moy, qui la presente pure, nullement corrompue et alteree par art, et par opination<sup>20</sup>."

A moins qu'on ne veuille brosser le cheval "à contre-poil", il faut maintenant le laisser à l'écurie et passer à table, tout en remarquant cependant que, chez Montaigne auteur, ces deux lieux communiquent plutôt bien<sup>21</sup>. Table donc, mais table de roi, où un goûteur fait l'"essai" des potions et des mets pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de poison: "prédégustation"

---

lui manque) et il l'exhorte à aller, aussi vite que doucement, quérir un forgeron ou "fevre qui referrer lo puisse".

<sup>17</sup> Le propos rappelle ce que l'auteur dit ailleurs (VS, III, 5, p. 876): "Tout argument m'est également fertile. Je les prens sur une mouche." Une mouche qui vole, comme le suggère la suite (emploi du mot "volage")...

<sup>18</sup> Pour mieux comprendre la portée de l'image, le détour par la *Mesnagerie* (ou *Economique*) de Xénophon n'est pas inutile. Surtout lorsqu'on consulte l'exemplaire que Montaigne possédait d'une traduction latine de Castellion annotée par La Boétie, précisément en cette page 281 où le Sarladais a souligné et annoté cette remarque d'Ischomachos racontant à Socrate comment il exerce son cheval: "Je m'applique cependant autant que possible à ce que mon cheval, en faisant ces exercices, ne se mette à boîter" (texte latin et reproduction dans mon article sur "Trois livres annotés par La Boétie et légués à Montaigne", *Montaigne Studies*, vol. XVI, 2004, p. 11-36).

<sup>19</sup> On sait que ce précepteur fabuleux d'Achille était le plus sage et le plus savant des centaures.

<sup>20</sup> VS, p. 1079.

<sup>21</sup> Voici ce qu'il écrivait en 1580, juste avant d'introduire la métaphore du "defferement" rencontrée *supra*: "qu'on me donne tout l'apprest d'une cuisine, me voilà à la faim. Et fay grand doute quand j'auroy un cheval et son equipage, que j'eusse l'entendement de l'accommoder pour m'en servir." La deuxième phrase disparaît, comme obsolète, après le long voyage à cheval de 1580-81.



dangereuse s'il en est, quand on est au service d'un prince<sup>22</sup>... Sans quitter le domaine du service domestique, en glissant du singulier "essai" au pluriel "essais" le goûteur Montaigne, véritable officier de bouche, se mue en cuisinier. De la salle, on passe à l'office et le déictique constitue dès lors les *Essais* en pièce de cuisine, ou plutôt en *marmite*, lieu où se prépare une nourriture un peu grossière quant à la façon, mais fort composite et surtout originale, personnelle jusque dans la provenance des ingrédients rassemblés. Toutefois ce cuisinier singulier n'est pas plus "faiseur" de plats que son *alter ego* n'est "faiseur de livres". Il est même mauvais cuisinier si l'on considère le sens très dépréciatif du mot "fricasseur" au XVI<sup>e</sup> siècle et les connotations attachées au verbe "barbouiller" (enduire grossièrement une surface, écrire mal, bafouiller...). La "fricassée" de Montaigne semble toutefois devoir son émergence en ce lieu du discours, nonobstant l'image du ragoût de viande en sauce ou plutôt du mélange hétéroclite qu'elle suscite, à la consonance "essai"/"fricassée", d'où semble procéder, par voie de conséquence sémantique, l'éclatement du singulier "essai" ou *prægustatio* en multiples "essais", expériences et épreuves, *tentamenta*. Dans cette chaîne phonique ("essai"- "fricassée"- "essais"), le déictique assure le relais entre la métaphore culinaire et la métaphore comptable associée: "icy"- "registre"- "vie". Souvent employée par Montaigne pour désigner son ouvrage et surtout sa manière (dès I, 8, "De l'oisiveté"), l'image du livre de comptes, "registre", "rolle" ou "contrerolle", lieu de la fragmentation et de la parataxe, dit à sa manière l'échec (apparent) d'un cuisinier qui n'a pas su lier sa sauce ni composer une belle et bonne "capirotade" (III, 13, "De l'expérience"). Echec tout relatif, que ne considéreraient pas comme tel les adeptes de la nouvelle cuisine et du "méli-mélo".

\* \* \*

C'est quoi, au juste, des *Essais*? Sous une forme sans doute moins abrupte, cette question a dû accompagner Montaigne du début à la fin de son entreprise d'écriture. Evoluant avec elle, depuis ce moment où, sur les éditions bordelaises, le nom entre dans un syntagme d'un seul tenant, désignant les expériences vécues par Michel, Seigneur de Montaigne (ce sont les "essais de ma vie"), jusqu'à cette dissociation entre titre et auteur que semble inaugurer la première édition L'Angelier, et peut-être même jusqu'à l'intuition d'avoir, sinon créé un genre, du moins offert un espace de liberté au commentateur non érudit, il n'a cessé de tenter d'y répondre, en désignant chaque fois son projet, produit ou domaine par le déictique de la proximité.

Aux exemples déjà mentionnés, il faudrait ajouter encore ceux-ci, presque tous présents dès 1580, comme si à ses débuts Montaigne avait éprouvé le besoin de justifier une entreprise qui, pour ainsi dire, se tiendra ensuite d'elle-même. I, 26: "Aussi moy, je voy, mieux que tout autre,

---

<sup>22</sup> Juste Lipse traduit *Essais* par *gustus* (O. Millet, *La première réception des Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 1995, p. 51). Ces "goûts" sont en fait des actions de goûter, ou plutôt des prédégustations (ou tests) de mets qui pourraient être empoisonnés. Office assurément "perilleux", dit Montaigne, qui poursuit la métaphore en page suivante: "J'ai assez vescu, pour mettre en compte l'usage qui m'a conduit si loing. Pour qui en voudra gouter, j'en ay fait l'essai, son eschançon". Ce sens du mot "essai" (service rendu par l'auteur au lecteur-roi) est celui qu'on retrouve dans la page du Beuther (19 décembre 1584) où Montaigne consigne la visite du roi de Navarre à son domicile, soulignant ainsi la familière confiance du souverain: "Il n'y souffrit ny essai ni couvert" (J. Marchand, *Le Livre de raison de Montaigne sur l'Ephemeris historica de Beuther*, Paris, 1948).

que *ce ne sont icy que resveries* d’homme qui n’a gousté des sciences que la crouste premiere”; “*ce sont icy mes humeurs et opinions*; je les donne pour ce qui est en ma creance, non pour ce qui est à croire. Je ne *vis icy qu’à découvrir moy-mesmes*, qui seray par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change”; I, 28: “*Que sont-ce icy aussi que crottesques et corps monstrueux?*”; II, 6: “*Ce n’est pas icy ma doctrine, c’est mon estude*; et n’est pas la leçon d’autrui, c’est la mienne”; II, 10: “*Ce sont icy mes fantasies*, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy<sup>23</sup>”; III, 9: “*Ce sont icy plus civilement des excrements* d’un vieil esprit”; “Encore *en ces ravasseries icy* crains-je la trahison de ma memoire”; “je n’apporte *icy* rien de nouvel apprentissage. Ce sont *imaginacions communes*”<sup>24</sup>, etc.

Que de dépréciation dans toutes ces précisions, restrictions et images? Il ne faut pas s’y tromper: la formule restrictive ou péjorative n’est que l’envers de la proclamation liminaire des *Essais*: “*C’est ici un livre de bonne foi, lecteur*. Il t’advertit dès l’entrée que je ne m’y suis proposé aucune fin, que domestique et privée” (déjà la restriction...). Comme Vésale (ou Silvius) montrant “au doigt” le corps anatomisé au public des médecins, étudiants et curieux, par le déictique Montaigne s’assure à chaque fois de la présence de son lecteur, auquel l’unit, *via* la feuille imprimée (donc *icy* même) et par-delà les distances spatiales et temporelles, le *maintenant* de la lecture. Lieu circonscrit. Bonheur d’inviter autrui sur son domaine privé, en son royaume de relative liberté. Plaisir d’y faire goûter des mets originaux, mais sans apprêts. Plaisir d’y caracoler à son aise, “à sauts et à gambades”. Et sage volupté, vraiment, de s’être *réserve un espace* pour cela (qu’il soit chemin, manège, galerie, mur à peindre, registre, chaudron, estomac, intestin ou autres métaphores du *lieu* nommé *Essais*), sans pour autant négliger les devoirs dus au “sicle”, ni empiéter sur le domaine “divin”.

Alain Legros

Centre d’études supérieures de la Renaissance, Tours

\* \* \*

---

<sup>23</sup> Cf. le début du chapitre “Des prieres” de 1582 à 1588 (sur l’exemplaire de Bordeaux, Montaigne supprimera “icy” comme redondant): “Je propose icy des fantasies: informes et irresolues” (déclaration renouvelée à quelques pages de là sur l’exemplaire de Bordeaux en termes similaires: “Je propose des fantasies humaines et miennes”). On peut consulter les différentes moutures de ce texte dans mon édition génétique du chapitre “Des prieres” (Genève, Droz, 2003, Textes Littéraires Français 558).

<sup>24</sup> VS, p. 146, 148, 183, 377, 407, 946, 964.